



Maria Mourani

GANGS DE RUE INC.

Leurs réseaux au Canada
et dans les Amériques

BLOODS

CRIPS

INDIAN POSSE

MARA SALVATRUCHA

MANITOBA WARRIORS

PANDILLA 18

NATIVE SYNDICATE

GANGS DE RUE INC.

Révision : Paule Noyart
Correction : Anne-Marie Théorêt,
Véronique Desjardins, Ginette Patenaude
Infographie : Johanne Lemay
Photographies : Maria Mourani

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et
Archives nationales du Québec et Bibliothèque et
Archives Canada**

Mourani, Maria, 1969-

Gangs de rue inc. : leurs réseaux au Canada et dans
les Amériques

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7619-2683-6

1. Bandes de jeunes (Criminologie) - Amérique.
2. Bandes de jeunes (Criminologie) - Aspect social.
3. Gangs - Amérique. I. Titre.

HV6439.A43M68 2009 364.106'6097 C2009-941916-5

09-09

© 2009, Les Éditions de l'Homme,
division du Groupe Sogides inc.,
filiale du Groupe Livre Quebecor Média inc.
(Montréal, Québec)

Tous droits réservés

Dépôt légal : 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-7619-2683-6

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS :

- Pour le Canada et les États-Unis :
MESSAGERIES ADP*
2315, rue de la Province
Longueuil, Québec J4G 1G4
Tél. : 450 640-1237
Télécopieur : 450 674-6237
Internet : www.messageries-adp.com
* filiale du Groupe Sogides inc.,
filiale du Groupe Livre Quebecor Media inc.

- Pour la France et les autres pays :
INTERFORUM editis
Immeuble Paryseine, 3, Allée de la Seine
94854 Ivry CEDEX
Tél. : 33 (0) 1 49 59 11 56/91
Télécopieur : 33 (0) 1 49 59 11 33
Service commandes France Métropolitaine
Tél. : 33 (0) 2 38 32 71 00
Télécopieur : 33 (0) 2 38 32 71 28
Internet : www.interforum.fr
Service commandes Export - DOM-TOM
Télécopieur : 33 (0) 2 38 32 78 86
Internet : www.interforum.fr
Courriel : cdes-export@interforum.fr

- Pour la Suisse :
INTERFORUM editis SUISSE
Case postale 69 - CH 1701 Fribourg - Suisse
Tél. : 41 (0) 26 460 80 60
Télécopieur : 41 (0) 26 460 80 68
Internet : www.interforumsuisse.ch
Courriel : office@interforumsuisse.ch
Distributeur : OLF S.A.
ZI. 3, Corminbœuf
Case postale 1061 - CH 1701 Fribourg - Suisse
Commandes : Tél. : 41 (0) 26 467 53 33
Télécopieur : 41 (0) 26 467 54 66
Internet : www.olf.ch
Courriel : information@olf.ch

- Pour la Belgique et le Luxembourg :
INTERFORUM BENELUX S.A.
Fond Jean-Pâques, 6
B-1348 Louvain-La-Neuve
Téléphone : 32 (0) 10 42 03 20
Fax : 32 (0) 10 41 20 24
Internet : www.interforum.be
Courriel : info@interforum.be

Gouvernement du Québec - Programme de crédit
d'impôt pour l'édition de livres - Gestion SODEC -
www.sodec.gouv.qc.ca

L'Éditeur bénéficie du soutien de la Société de
développement des entreprises culturelles du
Québec pour son programme d'édition.



Le Conseil des Arts du Canada
The Canada Council for the Arts

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de
l'aide accordée à notre programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouverne-
ment du Canada par l'entremise du Programme
d'aide au développement de l'industrie de l'édition
(PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Maria Mourani

GANGS DE RUE INC.

Leurs réseaux au Canada
et dans les Amériques

BLOODS

CRIPS

INDIAN POSSE

MARA SALVATRUCHA

MANITOBA WARRIORS

PANDILLA 18

NATIVE SYNDICATE

À mon père et à ma mère

Avertissement

Les noms des membres de gangs de rue qui figurent dans ce livre sont fictifs – cela afin de protéger l'identité des sources d'information. Les noms de certains agents d'information ont été supprimés pour des questions de sécurité, sauf pour ceux qui ne voyaient aucun inconvénient à être nommés. Cependant, les lieux, les faits, les noms des membres notoires et ceux des gangs de rue sont tout à fait réels. Ce livre est basé sur différentes sources d'information : entrevues menées auprès de plusieurs personnes du milieu criminel (membres et ex-membres de gangs de rue) et de la prostitution et auprès d'agents de contrôle social (policiers, agents de renseignements, agents du Service correctionnel du Canada, travailleurs de rue, intervenants communautaires). Par ailleurs, le chapitre 3, qui porte sur les gangs de rue centro-américains, est notamment basé sur une série d'entrevues que j'ai menées en 2008 au Salvador auprès de membres de la Mara Salvatrucha (MS13) et de la Pandilla 18, ainsi qu'auprès d'agents de contrôle social salvadoriens (spécialistes des gangs de rue, travailleurs de rue et intervenants sociaux, et membres d'ONG).

HOMMAGE À TOUTES LES VICTIMES DE GANGS DE RUE

Mon nom est Eileen Mohan et je suis la mère de Chris Mohan. Mon fils innocent a été assassiné le 19 octobre 2007, alors qu'il quittait notre domicile pour se rendre à son match hebdomadaire de basket-ball. C'était sa septième saison. Des membres d'une bande étaient venus pour assassiner des membres d'une bande rivale et, en chemin, ils ont rencontré mon fils dans l'immeuble et l'ont tué parce qu'ils voyaient en lui un témoin. J'avais parlé à mon fils environ une heure avant son assassinat.

Chris était mon seul fils, le plus jeune de mes deux enfants, le bébé de la famille. Il demeure la lumière et l'amour de ma vie... Il m'a fallu une semaine et demie pour me préparer à ses funérailles parce que je ne savais pas quoi faire. Comment une mère se prépare-t-elle à enterrer son propre fils ?

Comme tout parent, je présumais qu'un jour, lorsque je serais âgée et que j'aurais des cheveux gris, ce serait mon fils qui veillerait à assurer ma sépulture. Selon nos traditions indiennes, lorsque nous arrivons à l'âge de la vieillesse, ce sont nos enfants qui s'occupent de nous. J'avais hâte de passer des soirées en compagnie de mon fils et de ses enfants. Les membres de ma famille et moi sommes maintenant privés de cette joie, de ce plaisir d'être témoins de la vie de Chris.

Témoignage de la mère de Chris Mohan,
assassiné le 19 octobre 2007 lors d'un règlement
de compte entre gangs de rue de Vancouver

(Comité permanent de la justice et des droits de la personne,
11 mars 2009, Parlement du Canada)

Préface

Si j'ai accepté avec empressement d'écrire cette préface, c'est en raison de l'importance déterminante du sujet traité pour notre collectivité et pour plusieurs autres. C'est aussi en raison de mon estime pour Maria Mourani qui, sans surprise, traite de cette question cruciale avec autant de rigueur que d'humanisme.

La lecture de cet ouvrage dément de façon radicale la pensée simpliste qui voit dans les gangs de rue un type de criminalité spectaculaire sans portée plus profonde que celle d'une série de faits divers déplaisants. Certains se permettent souvent de juger ces groupes sous un angle racial, sinon raciste.

Ce livre analyse en profondeur un phénomène de société qui n'épargne pratiquement aucun pays dans le monde contemporain. En particulier, il réduit à rien le préjugé qui lie le problème à la seule immigration. C'est une tragédie qui frappe la jeunesse partout sur la planète. Maria Mourani aborde la question sous un angle beaucoup plus vaste que celui de l'action policière et du maintien de l'ordre. Elle met en lumière le fait que notre époque a créé, pour une partie de la jeunesse, des situations plus difficiles à gérer qu'à peut-être aucune autre période de l'histoire humaine. Il y a toujours eu de la délinquance partout, mais qu'elle frappe de cette manière, en milieu urbain, un groupe d'âge particulier et qu'elle présente des caractères aussi spécifiques n'a été courant à aucune période de l'histoire.

En moins d'un siècle, la modernité a produit une série de changements profonds et pour la plupart positifs. La différence de mode de vie de la majorité des êtres humains d'aujourd'hui par rapport à

leurs ancêtres récents est proprement révolutionnaire. Toutes les révolutions font des dommages collatéraux et ceux que décrit ce livre font partie des séquelles négatives de changements nécessaires, mais qui auraient pu être mieux gérés dans l'intérêt de notre jeunesse.

Dire que l'histoire de l'humanité est une longue marche vers la liberté constitue une approche positive du destin humain et cette approche est globalement vraie. Les jeunes comme les adultes dans l'immense majorité des sociétés sont donc plus libres qu'ils l'ont jamais été. Mais certains d'entre eux n'échappent pas à une dérive classique de la liberté : l'abus de cette liberté, qui peut prendre la forme d'une certaine anarchie.

Il est admis que la répression est une fatalité et qu'elle doit être menée d'une façon légale et efficace afin que les libertés de tous ne soient pas compromises par les déviations d'une minorité. Cependant, par définition, la répression ne s'attaque pas aux causes : elle survient fatalement après les méfaits. Lorsque nous ne pensons qu'à réprimer, nous n'allons nulle part, sinon vers l'aggravation de la situation.

Il faut aller au fond des choses et faire en sorte que la jeunesse désorientée trouve sa place dans une société qui l'intègre activement et fraternellement. N'oublions jamais la vieille et incontournable association de la liberté et de la fraternité. Dans les sociétés d'immigration, cela demande évidemment des mesures spécifiques et adaptées à des gens qui ont dû affronter, en plus, ce défi majeur qui consiste à changer de pays.

Maria Mourani a procédé à une étude en profondeur du phénomène, sans égard aux frontières ou aux diversités ethniques. Son œuvre est unique et probablement sans équivalent dans cette sphère de recherche. Elle sera lue et mise à profit dans de nombreux pays et apportera des solutions plus humaines à ce nouveau défi du monde contemporain. Voilà donc une belle œuvre québécoise qui servira l'amélioration du destin humain bien au-delà de nos frontières. Un très grand nombre de jeunes dans divers pays devrait récolter les fruits des efforts intellectuels et de la pensée éclairée de l'auteure.

Car cette œuvre met une fois de plus en lumière la fécondité de l'admirable parcours de Maria Mourani. Si son livre approfondit une question contemporaine cruciale, l'histoire de sa vie en éclaire une autre : on peut changer de pays véritablement et totalement sans renier aucunement ses racines, et enrichir en même temps, et à tous égards, sa nouvelle patrie.

Maria Mourani n'est pas née sur les bords du Saint-Laurent, mais c'est une mère québécoise et sa descendance est d'ici. Ses racines levantines ne font qu'enrichir le tronc commun de notre destin collectif qui consiste à consolider notre identité de base dans la modernité et l'ouverture.

Il est évident que Maria Mourani partage cet idéal fondamental de liberté et d'indépendance si normal pour notre nation et pour toutes les autres. Elle poursuit activement cet idéal dans son engagement civique en tant que députée du Bloc québécois, ce qui ne l'empêche pas, comme le prouve ce livre, d'être également au service d'une cause qui dépasse de loin nos frontières.

Quand on aime sa patrie, on veut la rendre meilleure, et ce faisant, on améliore le genre humain. C'est ce que fait Maria Mourani. Elle est donc un modèle d'intégration pour les hommes et les femmes qui ont décidé de faire de notre patrie la leur, ou qui, ailleurs dans le monde, ont décidé de changer de pays. Si tous nos frères et sœurs issus de l'immigration aimaient le Québec autant que Maria, ce serait le pays le mieux aimé du monde!

Il faut agir avec ardeur et fraternité pour que cela advienne.

BERNARD LANDRY

Ancien premier ministre du Québec

Avant-propos

Au début du millénaire, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a estimé le produit criminel brut à 1200 milliards de dollars par an, soit 15 % du commerce mondial, ce qui fait des organisations criminelles des puissances économiques, sociales et politiques fort importantes et actives. Aussi jouent-elles un rôle non négligeable dans les affaires mondiales et nationales. Elles ont été les responsables de la crise financière et économique japonaise du début des années quatre-vingt-dix (« bulle immobilière » constituée à 30 % de prêts irrécupérables consentis au crime organisé, les *yakusa*). Le Japon ne s'en est pas encore totalement remis.

En supprimant les contrôles, les gouvernements ont accéléré la financiarisation de l'économie, ce qui a ouvert les vannes d'un développement sans précédent de l'argent « sale » à l'échelle planétaire. L'économie en marge de la légalité prospère : paradis fiscaux, blanchiment de l'argent des activités interlopes, malversations, fraudes massives, corruption, etc. Les plus récentes informations situent le blanchiment à 10 % du produit mondial brut.

L'explosion du nombre et de la gamme des organisations et des filières criminelles dans le monde entier est spectaculaire. Avec la mondialisation néolibérale, les activités criminelles ont connu un tel essor au cours de ces dernières décennies que la communauté internationale a senti la nécessité de se doter d'un instrument juridique international pour combattre leur emprise – considérée comme une menace à la sécurité nationale – sur une partie importante des acti-

vités économiques et financières. Elle a adopté la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, qui est entrée en vigueur le 29 septembre 2003.

DES FRONTIÈRES FLOUES ENTRE CRIME ÉCONOMIQUE ET CRIME ORGANISÉ

Pour plusieurs spécialistes, l'essor de la criminalité économique s'inscrit dans la logique même de la financiarisation du monde. Cette mondialisation a eu tendance à faire disparaître les frontières entre le crime économique et le crime organisé. Le commerce accru et la libéralisation des marchés facilitent autant les transactions légales que les transactions illégales. Les organisations criminelles utilisent les entreprises légales non seulement pour blanchir leur argent, mais pour couvrir leurs affaires criminelles. Elles investissent l'argent illicite dans l'économie légale et brouillent ainsi, par une « concurrence déloyale », les marchés légaux. Cependant, il serait faux de croire qu'il existe un domaine criminel qui croît aux dépens d'un domaine légal qui se restreint. On a plutôt assisté ces dernières années à une imbrication entre l'expansion du crime dans l'économie et l'infléchissement de l'économie dans la criminalité. Ce qu'ont mis en lumière les nombreuses et récentes affaires, de Enron à Clearstream en passant par Bernard Madoff et Conrad Black. Les élites économiques et financières secrètent elles-mêmes une délinquance préoccupante. Certes, à toutes les époques, il y a eu des escroqueries retentissantes. Ce qui est nouveau, c'est que les escroqueries et les fraudes sont devenues systémiques, c'est-à-dire liées au fonctionnement même du système. Les manipulations comptables destinées à faire croire à la rentabilité plus importante d'entreprises afin que leurs actions ne perdent pas de valeur à la bourse, les délits d'initié, les spéculations, les sociétés-écrans, la multiplication des intermédiaires, les détournements de fonds, l'évasion fiscale, etc., sont désormais choses courantes. Dans cet univers déréglementé, des sommes d'argent invraisemblables circulent quotidiennement – en 2004, les

transactions quotidiennes du marché monétaire mondial atteignent 1,88 trillion de dollars. Pour beaucoup de banquiers rémunérés à commission et qui rivalisent les uns avec les autres pour l'obtention de ces vastes flux de capitaux, il est plus important d'attirer ces richesses dans leurs coffres que d'en connaître la provenance. Des places financières comme Manhattan, à New York, ou la City, à Londres, sont autant sur la sellette que d'obscurs nouveaux venus, comme les îles Cook, par exemple, dont la spécialité est d'offrir des services financiers «qui-ne-posent-pas-de-questions».

L'EXCLUSION SOCIALE, TERREAU DU CRIME ORGANISÉ

Si la mondialisation néolibérale se caractérise par une criminalisation accrue des activités économiques et financières, les mêmes facteurs qui ont permis cette criminalisation jouent au niveau national. Ce n'est donc pas par hasard que les gangs de rue sont apparus dans les années quatre-vingt au Québec. Ils ont connu un développement rapide, profitant du délitement social induit par la mise en place des politiques néolibérales au pays. Ces politiques ont engendré, entre autres, un accroissement des inégalités sociales et une paupérisation de certains secteurs de la population, renforçant par le fait même les phénomènes d'exclusion, de ségrégation sociale et ethnique, terreau fertile pour le développement de la criminalité. Comme le souligne si justement Maria Mourani, toutes les bandes de jeunes ne sont pas criminelles, mais l'attrait du crime est puissant dans les sociétés d'hyperconsommation où les perspectives d'avenir semblent bloquées pour de nombreux jeunes des quartiers populaires et des réserves. D'autant plus que les élites économiques et financières offrent un modèle qui banalise les affaires qui se situent en marge de la légalité.

Toutefois, la violence n'est pas une production exclusive des jeunes des quartiers populaires et des réserves. Ils en sont aussi les victimes, puisqu'ils en souffrent, subissent des brutalités multiples, à l'occasion létales, et sont diabolisés. Tout projet pour combattre les

gangs criminalisés est vain s'il ne s'adresse pas aux problèmes qui affectent le tissu social et aux discriminations qu'ils induisent, et s'il ne propose pas une démarche d'inclusion de ceux qui évoluent dans la contre-société des gangs, laquelle procure une socialisation alternative à leurs membres. Le profilage racial amplifie, selon toute vraisemblance, le problème. L'éventail de mesures que propose Maria Mourani, à partir de différentes expériences à travers le monde, plus particulièrement dans les Amériques, s'inscrit dans une démarche humaniste qui pose les bases d'une intervention en aval comme en amont plus à même de connaître le succès là où la seule répression n'a rien résolu.

La criminalité organisée valorise l'exclusion sociale dont elle fait son marché et son moyen de recrutement. La désinsertion sociale devient dès lors pour elle une source inépuisable de profits. Le marché de l'humain obéit à ces règles. Qu'il s'agisse de la prostitution, de la traite des femmes et des fillettes à des fins d'exploitation sexuelle, du trafic des migrants - main-d'œuvre à bon marché dans les réseaux de travail clandestin, qu'ils soient domestiques, agricoles ou en usine - ou même du trafic d'organes, les organisations qui les régissent profitent des déstructurations sociales qu'elles participent à créer pour engranger des profits colossaux. Elles exploitent chaque année des millions de nouvelles personnes, les transbahutant d'un marché à l'autre, les usant et les maltraitant. Elles exploitent plus particulièrement les femmes et les fillettes des minorités ethniques et nationales. Aux États-Unis, 40 % des prostituées de rue sont des femmes de couleur, même si les Noirs ne constituent que 12,5 % de la population. Au Canada, les femmes prostituées de l'ouest du pays sont en majorité d'origine autochtone ou métisse, même si elles ne représentent qu'un pourcentage infime de la population. En Thaïlande, les prostituées sont avant tout les fillettes et les jeunes femmes des minorités ethniques du nord du pays. En Roumanie, les femmes et les fillettes des minorités hongroise et tzigane, etc. sont prostituées et exportées vers les marchés du sexe de l'étranger.

L'INDUSTRIE DE LA PROSTITUTION

Tous les observateurs s'accordent sur le fait que la traite à des fins de prostitution est l'activité du crime organisé qui a connu, au cours des dernières décennies, la plus importante expansion à l'échelle mondiale. L'explosion des industries du sexe au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix à l'échelle planétaire a été largement contrôlée par le crime organisé, que la prostitution ait été une industrie légale et réglementée ou non. Toutefois, la légalisation de la prostitution (comme précédemment celle de la pornographie) dans plusieurs pays capitalistes développés en Europe de l'Ouest et dans le Pacifique Sud a offert aux criminels des occasions de loin supérieures à celles qui prévalaient antérieurement pour rendre licites leurs activités. Elle a en outre permis de légitimer ces criminels comme des hommes d'affaires respectables, leur conférant ainsi une influence économique, sociale et politique inégalée et un pouvoir de corruption accru. L'attrait des profits élevés a incité des compagnies « traditionnelles » à investir dans les industries du sexe. L'imbrication entre certains membres des élites économiques et financières et le crime organisé devient de plus en plus flagrante. Dans certains pays, cette situation est tout à fait banalisée, ce qui complique singulièrement la lutte de la communauté internationale contre le crime organisé.

La prostitution apparaît comme l'une des principales industries du monde. Elle représente 14 % du PNB de la Thaïlande, 5 % de celui des Pays-Bas, 4,5 % de celui de la Corée du Sud, 3 % de celui du Japon et peut-être 6 % de celui de la Chine populaire. Au Japon, les revenus du secteur non officiel de l'industrie du sexe étaient estimés, en 2003, à 83 milliards de dollars américains par année. En 1998, les revenus du tourisme de prostitution en Thaïlande tournaient autour de 33 à 44 milliards de dollars par année. En Allemagne, selon les autorités gouvernementales, il y aurait 400 000 personnes prostituées. On estime à au moins un million le nombre de prostituées aux États-Unis. En Inde, ce chiffre se situe entre 2,8 et 10 millions ; en Thaïlande à 2,8 millions ; et à plusieurs millions en Chine populaire.

Dans certains pays, comme l'Ukraine et la Moldavie, des cohortes entières de femmes ont été prostituées à l'étranger (victimes de la traite). En Corée du Sud, 20 % des femmes du pays âgées de 16 à 29 ans ont été prostituées.

Au Canada, on sait que la prostitution est une industrie florissante, qu'elle attire des touristes sexuels, y compris des pédocriminels, et qu'elle est intégrée dans un marché plus vaste, et transfrontalier. Malgré des demandes réitérées de différents comités parlementaires du gouvernement canadien, Statistique Canada se refuse toujours à mener une enquête sur le sujet. Sans une connaissance approfondie de cette industrie, il est difficile d'élaborer des politiques visant à éradiquer le crime organisé qui prospère au Canada et à aider les personnes exploitées à en sortir. Sans compter que les lois du code criminel encadrant l'activité sont singulièrement inadaptées. Elles doivent impérativement être repensées, et cela, dans le sens proposé par Maria Mourani (l'abolitionnisme tel que pratiqué par la Suède et d'autres pays). Espérons que les députés, tous partis et paliers gouvernementaux confondus, en seront convaincus et contribueront ainsi au changement législatif réclamé par de plus en plus d'organisations de la société civile.

ÉLARGISSEMENT DES PERSPECTIVES

J'ai été confronté à la question du crime organisé et des gangs de rue lors de mes recherches sur la prostitution, le tourisme sexuel et la traite des femmes et des fillettes à des fins d'exploitation sexuelle – ces deux dernières industries n'étant que des prolongements de celle de la prostitution et de sa mondialisation. L'apport de Maria Mourani à la compréhension du rôle des gangs de rue m'a été très précieux pour approfondir mes réflexions et mieux comprendre les dynamiques. Dans *La face cachée des gangs de rue*, elle a démontré que, comme pour tout groupe criminel un tant soit peu organisé, la prostitution apparaît comme l'un des moyens faciles d'engranger des profits importants avec des investissements relativement

modestes. Les gangs de rue impliqués dans l'exploitation de la prostitution des adolescentes peuvent aussi bien s'occuper du recrutement que de la « circulation et de la surveillance des "marchandises" ». Pour Maria Mourani, dans le milieu criminel, les femmes sont essentiellement des marchandises, « des femmes-objets » jetables après usage. Le mépris à leur endroit est la règle. Dans les gangs de jeunes criminels, comme chez les motards ou chez d'autres groupes du même acabit, le partage des filles est la norme. Le viol est un crime routinier, et le viol collectif scelle la complicité masculine entre membres du groupe. Ce que raconte Maria Mourani sur les gangs du Salvador illustre de façon dramatique cet état de fait commun à l'ensemble des groupes.

Dans *Gangs de rue inc.*, Maria Mourani élargit ses perspectives et affine ses analyses, y compris sur le rôle des gangs criminels dans les industries du sexe. L'implication des gangs de rue dans la prostitution, notamment celle qui exploite de jeunes mineures, est le changement le plus marquant des dernières décennies. Cette prostitution est le socle sur lequel se développe la traite des êtres humains vers les États-Unis et les provinces canadiennes.

Cette monographie à la fois descriptive, comparatiste et analytique, fruit de recherches dans différents pays, non seulement nous informe sur les gangs, leurs rites et leur contre-culture, leurs alliances, leurs champs d'activité, leur machisme structurel, mais offre également des pistes de solution, tant sur le plan de la prévention que sur celui de la répression. Maria Mourani ne se contente pas de poser un diagnostic, de critiquer ce qui existe, elle suggère également une thérapie appropriée. Son essai permet d'enrichir un débat plus que nécessaire à la suite du décès de Fredy Villanueva. Il est un apport précieux à la réflexion collective.

RICHARD POULIN
Professeur titulaire
Département de sociologie et d'anthropologie,
Université d'Ottawa

Brisons les préjugés !

Le phénomène des gangs de rue ne résulte ni d'un problème d'immigration ni d'un manque d'intégration des immigrants. Comme vous le verrez dans ce livre, les gangs de rue sévissent un peu partout dans les Amériques. On ne peut pas dire que les Salvadoriens ou les Mexicains sont des immigrants dans leur propre pays ; on ne peut pas dire que les membres d'une cinquième génération de Québécois d'origine haïtienne sont des étrangers dans leur propre pays : c'est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Les gangs de rue sont des acteurs du milieu criminel, tout comme les motards et les membres du crime organisé traditionnel. Il s'agit d'un phénomène criminel complexe qui exige une fine analyse.

Au Canada, les gangs de rue sont multiethniques. On y trouve des personnes de toutes les origines, y compris des autochtones. Les gangs de rue prennent la couleur du territoire où ils sévissent. Dans les Prairies, les membres sont le plus souvent des autochtones avec des non-autochtones (des Blancs) ; au Québec et en Ontario, les gangs sont très mélangés (Antillais, Asiatiques, Latino-Américains, Canadiens français, Canadiens anglais, etc.) ; dans l'Ouest, ce sont plutôt des Asiatiques. Certaines bandes peuvent être très homogènes sur le plan ethnique. Cependant, il faut cesser de croire que c'est l'origine ethnique qui sous-tend l'adhésion aux gangs de rue. Comme tous les phénomènes criminels, l'adhésion aux gangs découle de plusieurs variables – pauvreté, exclusion sociale, décrochage scolaire, marginalisation des jeunes, absence parentale, perspectives d'avenir restreintes ou inexistantes, banalisation de la

violence, etc. Les motards ne représentent pas le peuple québécois et sa culture. Le clan italien n'est pas le symbole de la communauté italienne. Il ne faut surtout pas mettre des communautés entières au banc des accusés chaque fois que l'on voit des jeunes Noirs ou des Latino-Américains dans des gangs de rue. Toutes les personnes d'origine salvadorienne, antillaise, cambodgienne ou arabe ne font pas partie de gangs de rue, tout comme les Canadiens français ou anglais ne sont pas tous des motards. Il y a des moutons noirs dans toutes les communautés.

Il est très important de contrer l'«ethnisation» de ce phénomène, qui stigmatise des communautés entières au Québec et au Canada – sans contribuer pour autant à une lutte efficace aux gangs de rue. Cette ethnisation progressive, qui date approximativement des années 20 et qui a vu apparaître les grandes théories culturalistes (qui tentent notamment d'expliquer la formation des gangs de rue par le choc des cultures entre immigrants et leur société d'accueil), a, d'après moi, créé un clivage entre «eux» (les gangs de rue et leurs communautés d'immigrants) et «nous» (le bon Canadien français ou anglais qui n'a rien à voir là-dedans). Or, ces gangs de rue se nourrissent de la ghettoïsation des territoires dont ils sont issus et tiennent des communautés entières en otages – communautés soumises à la loi du silence et écrasées par le rejet de ce «nous» qui, pendant longtemps, a préféré ignorer que ce phénomène le concernait aussi. Il est donc difficile d'obtenir l'unité et la cohésion sociétale qui permettraient non seulement de débusquer ces membres de gangs de rue, mais aussi de restituer aux communautés les territoires libérés lors d'arrestations policières.

Les membres des gangs de rue ne sont pas des monstres venus d'une autre planète. Ils ont une famille, des enfants, ainsi que des valeurs et des rêves, certes différents des nôtres sur certains points. Ils ne sont pas plus dangereux que les motards ou les mafias... ils sont aussi dangereux qu'eux! Ils ne sont pas plus violents que les motards ou les mafias... ils sont aussi violents qu'eux! Les gangs de rue et les organisations criminelles ont le même combat: gagner le plus d'argent possible dans un monde qui valorise l'être humain

en fonction de son poids en possessions de toutes sortes. Les gangs de rue et les organisations criminelles offrent des produits (drogues, armes, femmes, fillettes) que les États interdisent, mais que certains « honnêtes citoyens » demandent continuellement sans se soucier du reste. Les membres de gangs se perçoivent comme des « gens d'affaires ». Après tout, si ces groupes criminels sont des acteurs importants dans le trafic d'enfants, c'est qu'il y a des clients pour ce genre de produit. Vous êtes choqué ? indigné ? ulcéré ? Il n'en reste pas moins qu'il est plus que temps d'amorcer un vrai débat de société sur ces questions fondamentales. La lutte aux groupes criminels ne peut être remportée sans actions concrètes sur la consommation, et donc sur les consommateurs. C'est un jeu qui se joue à deux. Arrêtons de mettre des « plâtres » pour essayer de réparer tout ce qui nous dérange. Agissons en profondeur, plongeons au cœur du vrai problème !

*We're here, we're back.
Looking your face, bitch.
We're taking your street.
What you can do?
Look around, what you see?
You see me, you see my guns!
I'm here to stay!
I'm moving in!
I'm shooting on you!
What you can do?
Who dare on you?
You can't stop us!
We're here to stay!
We got your kids!
They think we're cool.
You can't stop us!
No place is safe.
We're here to stay!
We gonna win.
What you can do, dog?!
What you can do?*

Paroles d'un clip vidéo chantées
par un membre de gang de rue des États-Unis

Introduction

Les gangs de rue ne sont pas seulement nuisibles dans une société, mais, comme tout groupe criminel, ils se nourrissent de la misère des uns et du désespoir des autres. Le terreau par excellence des gangs de rue qui veulent grossir leurs rangs et combler leur insatiable besoin d'enrichissement, ce sont les enfants – ces gamins oubliés à qui il suffirait pourtant de donner la main pour les guider vers d'autres lendemains, comme le dit si bien la chanson du film *Les Choristes*, de Christophe Barratier¹. Combattre les gangs de rue, c'est combattre la pauvreté, le désespoir des jeunes, la misère humaine et le désœuvrement. Combattre les gangs de rue, c'est refuser d'abandonner les enfants de nos quartiers de Montréal et de partout au Québec, mais aussi ceux de Toronto, de Winnipeg, de Vancouver, de Saskatoon, bref, du Canada tout entier. C'est affirmer tous ensemble que les enfants du Salvador, du Mexique, du Honduras, d'Haïti, de la Jamaïque, des États-Unis et d'ailleurs sont nos enfants et que nous refusons d'en faire de la chair à canon pour les gangs de rue. Combattre les gangs de rue, c'est reprendre le contrôle de l'avenir de nos enfants et leur donner en héritage l'espoir d'une vie et d'un monde meilleurs.

Dans une vision globale et humaniste du phénomène, je souhaite démontrer que les gangs de rue ne sont pas seulement un problème montréalais, et qu'on les trouve partout en Amérique. Leur

1. Paroles de Bruno Coulais et de Christophe Barratier. Le film est sorti en 2004.

influence s'étend au-delà de nos frontières nationales québécoises, mais aussi canadiennes ! Dans mon premier livre, *La face cachée des gangs de rue*, j'exposais surtout le visage montréalais des gangs de rue. Cette fois, je souhaite présenter un tableau plus vaste de ce phénomène afin que nos stratégies de lutte s'élaborent en tenant compte du fait que nous ne sommes pas seuls au monde. Le terrain de jeu des gangs s'élargit de plus en plus. Ils ne frappent plus seulement dans les grands centres urbains, on les retrouve aussi dans nos petites localités rurales, tout comme au fin fond de l'Amérique centrale. Les gangs de rue se mondialisent et utilisent le monde virtuel non seulement pour exporter leur sous-culture de gangsters, mais pour commettre leurs actions criminelles. Internet devient ainsi le champ de bataille de leurs guerres virtuelles et leur permet de convoquer des réunions et d'organiser des activités criminelles, d'acheter des armes et de la drogue, de faire circuler des filles, etc. En conséquence, il est fondamental que les actions accomplies dans la lutte aux gangs de rue s'inscrivent dans une approche plus mondiale, et adaptée aux nouvelles technologies.

Une société plus sécuritaire est une société qui a su donner la priorité à des politiques familiales et à une lutte implacable contre la pauvreté. C'est aussi une société généreuse dans ses programmes sociaux, qui a su intégrer sa politique de lutte à la criminalité à toutes ses sphères d'action, mais aussi à tous ses ministères. C'est une société qui a réussi à conjuguer prévention, répression et réhabilitation, une société qui ne pratique pas la culture de la violence par le biais d'une répression excessive et d'une déréglementation du contrôle des armes à feu. Savez-vous que 80 % des armes illégales au Canada proviennent des États-Unis, où le port des armes à feu est un droit constitutionnel ? La non-uniformisation des lois américaines – notamment en ce qui concerne les armes à feu –, la répression excessive et abusive, le laisser-aller économique contribuent à une culture de la violence et à une stigmatisation d'une partie de la population, qui devient alors un terrain fertile pour le recrutement de membres potentiels. Il faut noter que les gouvernements se tirent parfois dans le pied en mettant en place un système de contrôle des

groupes criminels ou des lois qui, au lieu d'affaiblir ces groupes, contribuent à les renforcer en leur permettant d'agrandir leurs réseaux de contacts, de découvrir de nouveaux territoires, et même de perfectionner leurs techniques de combat.

Quand on parle de gangs de rue, on évoque surtout leurs actes de violence et leur nuisance criminelle. Des rites d'initiation aux règlements de compte, en passant par les fusillades, la violence fait partie du quotidien des membres de gangs. Selon les chiffres de 2007 de Statistique Canada, le nombre d'homicides aurait diminué au Canada depuis les 30 dernières années. Dans cette même année, les corps de police ont déclaré 594 homicides dans tout le Canada – soit 12 de moins qu'en 2006. Au cours des 10 dernières années, les provinces de l'Ouest, c'est-à-dire le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et les territoires du Nord ont enregistré les taux d'homicides les plus élevés. L'année 2007 n'a pas été une exception! Des villes comme Winnipeg, Edmonton et Calgary ont enregistré un taux de plus de 3 homicides par 100 000 habitants, et une ville comme Saskatoon présentait un taux de 3,6 homicides par 100 000 habitants. Avec une moyenne de 1,7 homicide par 100 000 Canadiens, Montréal, Ottawa, Hamilton et Québec se situent sous la moyenne.

Toutefois, malgré cette baisse des homicides au Canada, on constate que les meurtres reliés aux gangs de rue sont en augmentation, y compris les assassinats de policiers, de membres de gangs ou de victimes innocentes. En 2007, les corps de police rapportaient, au Canada, 115 homicides reliés aux gangs de rue, soit un homicide sur cinq – 69 % de ces homicides avaient été commis avec une arme à feu. En 2006, on fait état de 43 % d'homicides commis avec des armes à feu. Dès le milieu des années 80, on observe une croissance de l'utilisation des armes de poing (revolver, etc.). En 2007, en Saskatchewan, 9 homicides sur 30 étaient attribuables à des gangs de rue, soit 30 % de tous les homicides commis dans cette province – ce qui constitue la proportion la plus élevée parmi les provinces. En Ontario, toujours en 2007, on parle de 14 % des homicides commis par des gangs de rue avec des armes à feu, dont 19 à Toronto –

comparativement à 11 en 2006. Par contre, sur le plan des villes canadiennes, ce sont les plus grandes villes qui présentent le taux d'homicides reliés aux gangs de rue le plus élevé, soit les trois quarts des homicides. En 2007, Edmonton arrive en tête de liste avec le plus haut taux d'homicides, dont 11 commis avec des armes à feu – comparativement à 7 en 2006. Les premières victimes des gangs de rue sont les enfants et les adolescents. Dans certains quartiers de Montréal, le recrutement des jeunes commence lorsque ces derniers ont atteint sept ans, et il en est pratiquement de même dans les autres villes canadiennes et dans les réserves autochtones. Ces enfants sont exposés constamment à la violence et doivent non seulement faire leurs preuves en commettant des actes brutaux, mais aussi apprendre à se protéger d'agresseurs éventuels.

Quand on parle de la violence des jeunes, on oublie trop souvent de parler de la violence faite aux jeunes et aux enfants. Dans sa publication d'avril 2005, le Centre canadien de la statistique juridique rapportait que sur les 61 % de toute la criminalité canadienne déclarée en 2003, 22 % des crimes contre la personne touchaient des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Les taux de victimisation sont toutefois plus élevés chez les adolescents que chez les enfants de moins de 10 ans. Les agressions sexuelles représentent la majorité des crimes commis, suivies des voies de fait. Les fillettes sont les premières victimes des agressions sexuelles. Lorsque les agresseurs sont des membres de la famille (dans la grande majorité des cas), les victimes sont des enfants de moins de six ans. Pour les adolescents, l'agresseur est plus souvent un pair ou un étranger. En outre, on rapporte, de 1974 à 2005, une moyenne de 35 enfants de moins de 13 ans assassinés par un de leurs parents, avec un pic de 56 homicides en 1978, et un minimum de 13 en 2005.

La situation a-t-elle évolué dans le bon sens? Non. Les tragédies familiales se suivent et se ressemblent. Un grand nombre d'enfants continuent d'être victimes de sévices physiques et sexuels, d'agressions psychologiques, de négligence, ou bien ils sont témoins d'actes violents. Que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde, le sort des enfants est préoccupant. Dans le rapport de l'ONU-HABITAT intitulé

L'état des villes dans le monde, 2004, le lien entre pauvreté, violence faite aux enfants et gangs de rue ne fait aucun doute, autant dans les pays occidentaux que dans les pays pauvres. On y fait état d'une augmentation constante des gangs de jeunes, engendrée et accentuée par la misère, l'abandon familial, les maladies, la famine, l'itinérance, la prolifération des armes à feu, les guerres civiles, l'exclusion sociale – en particulier en Amérique latine et en Afrique, mais aussi en Amérique du Nord et en Europe. Pour survivre à un monde de plus en plus cruel, dans lequel ils sont souvent laissés à eux-mêmes, voire abandonnés, les enfants se constituent en gangs pour survivre, se construisant ainsi une nouvelle famille qui va non seulement répondre à leurs besoins affectifs, économiques et sociaux et leur inculquer des règles et des valeurs, mais aussi leur conférer un statut important dans leur communauté. Au Brésil, toujours selon le rapport de l'ONU-HABITAT de 2004, plus de 20000 enfants sont employés pour le transport de la drogue; en Amérique latine, près de 29 % des jeunes de 10 à 19 ans sont victimes d'homicides; et en Afrique, il y aurait environ 11 millions d'armes à feu illégales en circulation, et un AK-47 (kalachnikov), arme qu'un enfant de 10 ans peut facilement assembler, peut s'acheter au même prix qu'un poulet. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance estime d'ailleurs qu'il y aurait de 250000 à 300000 enfants soldats dans le monde, dont certains auraient à peine huit ans.

Dans les pays industrialisés, les jeunes autochtones et ceux des communautés ethnoculturelles sont parmi les plus affectés par la pauvreté et l'exclusion sociale. Aux États-Unis, les communautés afro-américaine et hispanique restent les plus atteintes par la pauvreté, les logements insalubres, le décrochage scolaire, les maladies et la sous-alimentation. Les mêmes problèmes existent au Canada dans les communautés autochtones. Les jeunes qui vivent dans des ghettos risquent de subir une discrimination et d'être victimes de violence, de crimes, et d'une surreprésentation dans le système juvénile et carcéral. La violence entraîne la violence, et les enfants apprennent en observant. Tant et aussi longtemps que les enfants ne pourront pas vivre leur enfance, leur instinct de survie fera d'eux des tueurs potentiels, avec la bénédiction d'adultes vils et corrompus.

La lutte contre les gangs de rue passe donc d'abord et avant tout par l'amour des enfants. De nos enfants, mais aussi de ceux des autres. Même si une société ne peut faire disparaître totalement cette forme de criminalité (ou toutes autres formes), elle peut cependant tenter d'en limiter les dégâts. L'amour parental est fondamental et il est important que les parents soient soutenus dans leur tâche. Contrer les gangs de rue, c'est remplir le vide parental, redonner la fierté aux jeunes, canaliser leur esprit combatif et leur agressivité grâce à un comportement positif, et libérer ce qu'il y a de grand et de beau en eux. Nos rues ne doivent pas devenir des aires de tirs où nos jeunes peuvent laisser leur peau. Cette responsabilité nous incombe à tous, en tant que parents et membres d'une collectivité. En fait, les gangs de rue recrutent en utilisant les blessures psychologiques des jeunes et en faisant miroiter devant eux un monde de possibilités. Nous avons le devoir de briser leur pouvoir et l'attraction qu'ils exercent sur certains jeunes, et nous le pourrons en luttant contre la pauvreté extrême, mère de tous les maux. Malheureusement, plusieurs territoires du Québec et du Canada demeurent des terreaux fertiles pour le recrutement des membres de gangs de rue. Ces zones sont aussi de vraies poudrières qui n'attendent qu'une étincelle pour s'embraser.

Quoi qu'il en soit, je tenterai dans ce livre de broser un portrait des gangs de rue canadiens, tout en mettant en évidence les différentes alliances criminelles dans une perspective panaméricaine à l'ère de la mondialisation du phénomène. J'examinerai également les faiblesses et les forces du système de lutte aux gangs de rue, notamment à travers le système correctionnel canadien et les différentes lois en matière de criminalité.

Dans le cadre de cet ouvrage, je ne prolongerai pas le débat sur la définition de l'expression «gang de rue», pour laquelle il n'y a toujours pas de consensus. Par «gang de rue», j'entends tous les groupes constitués d'individus de 9 à 45 ans et plus, qui présentent une structure minimale interne d'organisation, et dont l'objectif est d'amasser de l'argent en posant des actes criminels. Ce qui exclut les organisations criminelles, qui sont des groupes très sophistiqués

dont les ramifications nationales et internationales sont multiples, et qui sont fortement impliquées dans le trafic d'influences, dans le milieu tant politique que financier – comme, notamment, les cartels, les mafias et les motards. En outre, il existe deux types de gangs de rue : les gangs majeurs et les gangs émergents. Les gangs majeurs sont constitués en grande majorité de jeunes adultes, de quelques adolescents et de personnes dans la trentaine avancée. Ces gangs présentent une organisation interne plus structurée et, parfois, très bien élaborée. Certains de ces gangs ont des relations avec le crime organisé, voire quelques contacts nationaux et internationaux. Cependant, leur niveau d'organisation, leurs contacts et leur capacité de corruption ne sont pas aussi développés que ceux des organisations criminelles. Si c'était le cas, ils devraient être considérés comme des organisations criminelles. Il faut noter que certaines organisations criminelles étaient, antérieurement, des gangs de rue. Les gangs de rue dits émergents sont constitués de jeunes de 9 à 19 ans. Ces groupes sont moins bien organisés et dépendent généralement de gangs beaucoup plus structurés – autant pour se procurer des produits illicites, comme la drogue, que pour acquérir des armes. Ces groupes peuvent appartenir à des regroupements de gangs que je nomme « grandes familles », et leurs membres peuvent devenir des « soldats » ou des revendeurs de drogue. Les gangs émergents ne sont pas à négliger : bon nombre de gangs majeurs étaient, initialement, des gangs émergents. Certains gangs émergents peuvent évoluer en groupes plus organisés, d'autres peuvent tout simplement disparaître.



Trêve de discours. Entrons maintenant dans le monde des gangs de rue. Sans jamais oublier que ces gangs sont des machines à dévorer l'enfance. Soyez généreux, empathiques, et gardez l'esprit ouvert : la condamnation est facile, alors que la compréhension est constructive.

Bonne lecture !

Chapitre 1

Portrait des gangs de rue au Canada

Ils ne respectent rien, même pas leurs ennemis! Les gangs de rue constituent une menace pour la sécurité publique du Canada.

Entrevue avec Polo, Canada, 2007

Les gangs de rue sévissent un peu partout sur le continent américain, du nord au sud – et bien sûr au Canada. Si les États-Unis demeurent l'épicentre du phénomène, avec plus de 20 000 gangs constitués de plus de 900 000 membres présents dans les 50 États et le district de Columbia – dont plus de 1200 membres dans la seule ville de Los Angeles –, l'Amérique centrale n'a malheureusement pas été épargnée en raison, notamment, des vagues étasuniennes de déportations de membres de gangs et, dans une moindre mesure, de déportations en provenance du Canada. L'Amérique centrale compte aujourd'hui environ 300 000 membres de gangs de rue. Au Canada, la situation est beaucoup moins alarmante, mais il est impératif de prendre le taureau par les cornes pendant que cela est encore possible. Nous devons à tout prix contrer cette vague qui semble venir du sud et qui risque de nous submerger d'ici quelques années si nous ne développons pas une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène criminel.

Selon le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), il y avait au Canada, en juin 2007, 344 gangs de rue rassemblant plus ou moins 11 914 membres dispersés dans 166 centres urbains, ruraux

et réserves autochtones – soit 32 gangs de moins qu’en 2006. Ce qui ne veut pas dire que le problème est à la baisse. Il faut noter que 17 % de ces gangs de rue ont fait leur apparition en 2007. Cependant, le nombre de gangs de rue est demeuré stable dans certaines provinces, notamment en Ontario, au Québec, dans les provinces maritimes et en Saskatchewan. On constate toutefois une présence plus importante de gangs dans les régions rurales, et une augmentation de ces gangs au Manitoba. Dans les provinces où une baisse du nombre de gangs est rapportée – en l’occurrence en Alberta et en Colombie-Britannique –, cette diminution est en grande partie attribuable au démantèlement des réseaux criminels, ou encore au changement de catégorisation de certains bureaux de renseignements. Par ailleurs, il faut noter que, dans les provinces où l’on observe une baisse du nombre de gangs de rue, environ 25 % des membres ont été recrutés par d’autres gangs, ou les gangs ont fusionné. Il se peut également que le Service canadien de renseignements criminels n’ait plus d’informations sur ces groupes.

Les provinces et territoires canadiens où l’on a constaté la présence d’au moins trois gangs ou plus sont le Québec, l’Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l’Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest. Aucun gang de rue n’a été répertorié au Nunavut, au Yukon, à l’Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. La ville la plus peuplée en gangs de rue est Toronto, où l’on trouve plus de 97 groupes. Viennent ensuite les villes qui ont autour de 10 à 30 gangs de rue, soit Montréal, Winnipeg, Peel et Hamilton. Vancouver, Calgary, Edmonton, Laval, Longueuil, Québec, Sherbrooke, Thunder Bay et Saskatoon ont moins d’une dizaine de gangs de rue sur leur territoire. Toutefois, on a relevé dans ces provinces la présence de plusieurs bandes émergentes qui pourraient se transformer en bandes majeures, ou tout simplement disparaître. Pour l’instant, le Yukon, le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador et l’Île-du-Prince-Édouard sont épargnés. Dans la ville de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), on a recensé trois gangs de rue : les Crazy Dragons, les Indian Posse et les Redd Alert.

Table des matières

Préface de Bernard Landry	11
Avant-propos de Richard Poulin	15
Brisons les préjugés!	23
Introduction	27

CHAPITRE 1

Portrait des gangs de rue au Canada	35
Au Québec	40
En Ontario	49
Au Manitoba	67
En Saskatchewan.....	72
En Alberta	74
En Colombie-Britannique	76
En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.....	82
Dans les Territoires du Nord-Ouest	84
Les alliances territoriales et interprovinciales.....	84
Les alliances internationales.....	93

CHAPITRE 2

Les gangs autochtones.....	97
Portrait des gangs autochtones	102
Les Indian Posse.....	105
Les Deuce	106
Les Native Syndicate	107

Les Warriors.....	108
Les Redd Alert.....	113
Les Mixed Blood	114
Alliances et expansion des gangs autochtones.....	114
Pourquoi de jeunes autochtones décident-ils d'entrer dans un gang de rue?	117
Les réserves autochtones: des communautés prises en otage et des territoires disponibles pour les groupes criminels.....	119

CHAPITRE 3

Naître au cœur de l'enfer: La Mara Salvatrucha

et la Pandilla 18	125
Portrait de la situation au Salvador.....	127
Les gangs centro-américains sont-ils en expansion au Canada?	134
Qui sont la Mara Salvatrucha et la Pandilla 18?	140
Une structure cellulaire et paramilitaire.....	145
Des règles d'engagement.....	156
Des modes de communication ingénieux	162
Codification de l'alphabet.....	162
Langage des signes de la main.....	166
Un art guerrier et émotionnel: tatouages et graffitis.....	166
Une sous-culture de la violence.....	174
Des familles nuisibles et mortelles	180
Entre la <i>hommgirl</i> et la <i>hayna</i> : le rôle des femmes dans les gangs de rue centro-américains	190

CHAPITRE 4

<i>Folk et people: symbole et sous-culture</i>	199
---	-----

CHAPITRE 5

Les gangs de rue dans l'armée américaine	205
---	-----

CHAPITRE 6

Le commerce de la drogue	211
L'ecstasy.....	212
La cocaïne.....	214
La méthamphétamine et les précurseurs chimiques	218
La marijuana.....	221
Le haschisch.....	224
Les opiacés	225

CHAPITRE 7

Gangs de rue et prostitution:

l'esclavage des temps modernes	227
La traite des personnes: un mal mondial.....	228
Portrait de la traite au Canada	232
Un aperçu sur l'industrie du sexe au Canada	234
Gangs de rue: les nouveaux joueurs dans l'industrie du sexe au Canada	237
Proxénète et trafiquant: des métiers lucratifs.....	243
Vivre dans un monde sans prostitution, c'est possible!.....	247

CHAPITRE 8

Le Service correctionnel du Canada:

un renouvellement nécessaire à l'ère des gangs de rue ..	253
Un visage carcéral en pleine mutation.....	258
Gestion en milieu carcéral:	
les gangs de rue font-ils la loi?.....	264
Au Québec	276
Dans le reste du Canada	283
Le pénitencier: un terreau fertile pour l'expansion et la formation des gangs de rue (<i>prison gangs</i>).....	285
Drogues et corruption:	
fléaux profitables aux gangs de rue.....	292
En guise de réflexion... ..	296

CHAPITRE 9

Les gangs de rue, c'est l'affaire de tous!	301
Trouver le juste équilibre entre prévention et répression	312
Mieux vaut prévenir que guérir	316
Ce qui se fait au Canada	318
Ce qui se fait ailleurs dans le monde	333
La répression: un mal nécessaire.....	350
La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.....	351
La loi antigang: une percée importante dans la lutte contre les gangs de rue	356
Police et communauté: un lien fondamental dans la lutte contre les gangs de rue	361
Le contrôle des armes à feu et la lutte contre les armes illégales: des mesures essentielles dans la lutte contre les gangs de rue	372
Le trafic des armes à feu: un fléau dévastateur au Canada.....	374
Le Registre des armes à feu: un outil de contrôle essentiel.....	380
Intervenir? Oui, mais comment?	387
Qui sont ces jeunes qui décident de faire partie d'un gang de rue?.....	388
Comment intervenir auprès de membres de gangs de rue?	389

CHAPITRE 10

Petit guide parental	395
Qu'est-ce qui attire les jeunes dans les gangs de rue?...	395
Pourquoi un jeune décide-t-il de quitter un gang de rue?.....	396
Comment prévenir le recrutement d'un jeune?.....	397
Que faire quand un jeune fait partie d'un gang de rue?	399
 Bibliographie.....	 401

Le phénomène des gangs de rue est complexe et lié à de multiples causes : pauvreté, exclusion sociale, décrochage scolaire, marginalisation, négligence de la part des parents, manque de perspectives intéressantes pour les jeunes et banalisation de la violence. Dans son premier livre, l'auteur exposait surtout le visage montréalais de ces bandes. Elle brosse ici un tableau plus vaste de leur présence et de leurs ramifications sur l'ensemble du continent américain. Les gangs de rue ne sont plus seulement présents dans les grands centres urbains, mais également dans les petites localités rurales. Ils se mondialisent et utilisent même l'univers virtuel pour exporter leur sous-culture de gangsters et commettre leurs forfaits. Ils sont devenus des acteurs du milieu criminel. L'auteur dresse un portrait exhaustif et percutant de ces gangs et révèle l'ampleur de leur expansion tentaculaire, espérant réveiller le public aux enjeux réels et à la menace qu'ils font peser sur nos sociétés.

Photo : © Olivier Hanigan



Maria Mourani détient un bac en criminologie et une maîtrise en sociologie. Elle a travaillé comme agente de libération conditionnelle et comme éducatrice spécialisée. Députée fédérale de la circonscription d'Ahuntsic depuis 2006, elle a été porte-parole de différentes causes à caractère social.



Design de la couverture : Nicole Marin

ISBN 978-2-7619-2683-6



Du même auteur

